

Comment aménager l'espace rural breton de façon plus durable ?

« Depuis 3 ou 4 décennies, la population s'est concentrée en zone urbaine. A contrario, si l'on regarde de plus près, les citoyens s'éloignent pour habiter dans les couronnes de plus en plus éloignées. Il y a un vrai phénomène de périurbanisation : la croissance urbaine se dirige vers les périphéries, et de plus en plus loin », déclare Roger Morin, administrateur territorial et ancien directeur général des services de la ville de Brest. « Dans le même temps, on observe qu'au centre-ville les revenus demeurent relativement modestes, en première couronne, les habitants ont plutôt des revenus assez élevés, avec de grands terrains, puis, plus on s'éloigne, plus les bas revenus réapparaissent. », décrit Roger Morin. « Tout cela est l'un des enjeux majeurs pour l'action publique et l'organisation territoriale dans les années à venir », déclare-t-il. « Il y a un gaspillage d'espace honteux, on est, en Bretagne, les champions de France de l'artificialisation des sols », déplore Roger Morin. Pour traiter ces enjeux de dispersion, il faut donc retrouver un aménagement du territoire, et agir à la bonne échelle territoriale, « C'est à dire donner un rôle éminent à la région », poursuit Roger Morin. Les Pays peuvent également être un outil intéressant pour l'aménagement du territoire, selon l'administrateur territorial.

Les nouveaux arrivants, leviers de développement ?

Un point de vue que ne renie pas Jean-Charles Lollier, président du Conseil de Développement du [Pays Cob \(Centre Ouest Bretagne\)](#). Face à la métropolisation toujours plus grandissante, comment des territoires comme le Centre Bretagne agissent pour leur développement ? *« Il y a lieu d'espérer*

pour ces territoires ruraux », estime Jean-Charles Ollier. « La migration des populations des zones urbaines vers les zones rurales est par exemple une vraie opportunité pour ces territoires. Cela permet à la démographie de ces zones d'augmenter, aux écoles de se maintenir... », affirme-t-il. Mais il observe cependant deux écueils : « Certains urbains viennent en zones rurales, du fait de faibles revenus, où d'une situation sociale dégradée. Ce phénomène n'est pas forcément de nature à améliorer le dynamisme rural, et les communes rurales n'ont pas forcément les services adéquats ». Autre élément : « L'Insee a noté que la présence des services n'était pas forcément un critère de choix dans cet exode rural. Ce qui fait qu'il ne faut pas croire que nos services vont bénéficier de cette migration », explique Jean-Charles Lollier.

Ce qui pourrait faire levier de développement, aussi surprenant que cela puisse être, pour lui, ce sont les situations de crise ou de rupture : remise en cause du modèle agricole breton, crise économique, rupture démographique... « Ces situations, combinées à l'arrivée de néo-ruraux, peut constituer un bon mixte pour la mise en place de projets novateurs. Exemple à Trémargat (22), avec l'épicerie citoyenne », commente le président du Conseil de Développement du COB, qui note aussi que « souvent les nouveaux projets sont à l'initiative de nouveaux arrivants sur la commune ».

« Les zones rurales doivent travailler aussi avec les agglomérations et les zones urbaines, dans une optique de développement des territoires », conclut-il. « Il faut que tous mutualisent leurs services ».